



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
TYPE D'OPÉRATION 4.3.4 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL
LANGUEDOC ROUSSILLON 2014-2020

SOUTIEN A LA DESSERTE FORESTIÈRE ET A LA MOBILISATION DU BOIS

Le présent formulaire de demande d'aide une fois complété constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information d'accompagnement du présent formulaire.

Annexes

- Annexe I : Fiche méthodologique de calcul des volumes mobilisables de 0 à 5 ans et de 0 à 20 ans
- Annexe II : Contenu attendu dans la fiche d'information et d'évaluation d'impact

Fiche d'estimation des volumes de bois mobilisables de 0 à 5 ans et de 0 à 20 ans, suite à réalisation de la desserte

Demandeur : _____

Commune : _____

| Nom du propriétaire | Nature, numéro, date du document de gestion durable | N° du bloc ou de la parcelle sur le plan de localisation | Essences exploitées | Nature de l'intervention (1ère et 2ème éclaircie, coupe de régénération, coupe rase, coupe de taillis, coupe sanitaire) | Année prévue pour l'exploitation ou période (2014/2020) | Volume prélevé / ha | Surface du bloc ou de la parcelle | Volume prélevé sur le bloc ou la parcelle (1) | Type de produits (BO ; BI;BE) | Prix unitaire escompté (2) | Recettes escomptées : (1) * (2) |
|--|---|--|---------------------|---|---|---------------------|-----------------------------------|---|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| Sous-total mobilisable de 0 à 5 ans et recettes prévisionnelles de 0 à 5 ans | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| Sous-total mobilisable de 0 à 20 ans et recettes prévisionnelles de 0 à 20 ans | | | | | | | | | | | |

NB : Si la forêt à desservir est située entre une forêt domaniale et une voirie publique existante et qu'il n'existe pas avant projet d'accès entre la forêt domaniale et une voirie publique, les volumes de bois issus de la forêt domaniale peuvent être comptabilisés dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas où une forêt domaniale disposant d'un potentiel de récolte de bois est située entre la forêt à desservir et une voirie publique, la part des bois mobilisables issus de la forêt domaniale pourra être comptabilisée dans la limite de 50 % du volume total de bois mobilisables à 20 ans.

A _____
 Le _____

Signature du maître d'ouvrage obligatoire

Contenu attendu dans la fiche d'information et d'évaluation d'impact à joindre obligatoirement au formulaire de demande de financement

Cette annexe a pour vocation de décrire le contenu attendu de la fiche d'information et d'évaluation d'impact (cf tableau pièces à fournir). Les éléments demandés doivent permettre aux services instructeurs de juger de la pertinence du dossier du point de vue économique (valorisation économique future de la forêt, mobilisation des bois) et environnemental (impact nul ou négligeable). Ils ne constituent pas une liste exhaustive, et peuvent être complétés autant que de besoin dans le cadre de la description de l'investissement projeté.

1. Présentation du projet :

Contexte général

Surface totale et plan au 1/25 000ème de la propriété forestière du bénéficiaire dans le massif concerné par la demande.

En cas d'absence de document d'aménagement (aménagement forestier, PSG) : description détaillée de la forêt (peuplements forestiers, équipements de desserte existants et caractéristiques de ces équipements (accessibilité aux camions grumiers et porteurs notamment, etc...).

Bref historique (notamment investissements réalisés dans le passé sur cette forêt, et subventions obtenues les 5 dernières années).

Certification éventuelle de la forêt (PEFC, FSC, ou équivalent).

Présentation détaillée du projet

Nature et caractéristiques de la desserte prévue

Nature et caractéristiques des investissements immatériels prévus le cas échéant

Intégration du projet dans le document d'aménagement ou le PSG s'il existe

Intégration du projet dans un schéma directeur de desserte forestière. Le cas échéant, préciser toutes les références utiles et la place du projet dans ce dernier. En l'absence d'un schéma de desserte, précision sur la façon dont la desserte projetée s'intègre dans le réseau de desserte existant (qualification et quantification de ce réseau).

Intégration dans le cadre d'une stratégie local de développement. Le cas échéant, préciser laquelle et la place du projet au sein de la stratégie locale de développement.

Dans le cas d'une opération collective portée par une structure de regroupement : préciser la structure et lister les partenaires du projet.

2. Intérêt du projet :

Incidences du projet sur la mobilisation des bois (massification des lots, réduction des distances de débardage et de transport)

Incidences du projet sur la sylviculture

Caractère d'urgence du projet (retards dans les exploitations, retards sylvicoles, urgence sanitaire, contrats de fourniture de bois énergie prévus, etc...)

Utilisation éventuelle de la desserte, pour d'autres usages.

Éléments relatifs à la rentabilité économique du projet (volumes mobilisables dans les 5 ans et de 0 à 20 ans et valeurs des bois désenclavés).

Rappel de montant total hors taxes du projet : €

Étude simple de rentabilité : tableau à compléter, sur la base de l'annexe 1 du formulaire de demande d'aide

Année de retour de l'investissement total hors taxes : coût desserte = recettes cumulées à l'année N+ (année à préciser).

3. Prise en compte des enjeux environnementaux :

Enjeux écologiques et paysagers du projet (faune, flore, cours d'eau, zones humides, zonages réglementaires, site Natura 2000, etc...)

Prise en compte des enjeux paysagers et écologiques (choix du tracé, choix de la période des travaux, choix quant à l'organisation du chantier, etc....)

4. Acceptabilité du projet :

Prise en compte du contexte social (choix de la période des travaux, remise en état des sentiers, choix du tracé, etc...)